

CONCOURS PHOTO

Calendrier municipal janvier 2023

Calendrier en 3 étapes

1. Dépôt des projets (26 septembre au 23 octobre 2022)
2. Analyse des photos (24 octobre au 28 octobre 2022)
3. Dévoilement de la photo gagnante lors de l'assemblée du conseil municipal (2 novembre 2022)

Critères d'admissibilité généraux

Pour être admissible, la photo doit mettre en valeur un aspect de Carignan. La photo peut concerner un secteur, un bâtiment, une rue, un moment, un citoyen, un groupe de citoyens ou l'ensemble du territoire. Toutes photos envoyées se doivent de respecter la politique de communication de la Ville de Carignan.

Pour participer

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur(s) photo(s) à l'adresse courriel info@carignan.quebec en mentionnant leur nom et adresse. Idéalement, ces informations doivent être inscrites dans le titre de la photo. (ex: *Benjamin_Gosselin_2379chdeChambly*) Le concours prend fin le 23 octobre 2022 à minuit.

Règlements

- Être citoyen de Carignan (les participants âgés de 18 ans et moins doivent obtenir le consentement signé d'un parent ou d'un tuteur légal);
- Une personne peut soumettre autant de photos qu'elle le souhaite;
- Chaque participant atteste être l'auteur de la photo présentée et autorise la municipalité de Carignan à la publier et à l'exposer, sans compensation et en tout temps, dans ses différentes publications et outils de communication (site Web, bulletin municipal, Instagram, Facebook, etc.). Cette dernière s'engage toutefois à mentionner le nom de l'auteur (crédit photo);
- Dans le cas où des personnes clairement identifiables figurent sur la photo, elles doivent accepter que la photo soit publiée. L'auteur s'engage donc à obtenir le consentement signé de la ou des personnes;
- La photo doit respecter le thème du concours.

Spécifications demandées

- Format JPG haute résolution;
- Photo en format portrait idéalement, en couleur et de qualité acceptable;
- La photo peut être retouchée. Cependant, elle ne doit pas contenir une signature;
- Aucun cadre dans la photo;
- Il est recommandé d'utiliser le logiciel WeTransfer pour envoyer une photo dont la taille dépasse la limite permise par courriel.

Les critères de sélection

- Le respect des règlements du concours;
- L'originalité du sujet, de la prise de vue;
- La qualité de la photo, des contrastes de couleurs, du contrôle de l'éclairage;
- Le message véhiculé par la photo, la clarté du message;
- L'impact de la photo, l'intérêt que suscite la photo;
- La composition de la photo, la pertinence de la photo.

Thème du concours

Qu'est-ce qui vous rend fier de Carignan ?

Un comité sélectionnera les œuvres qui seront publiées parmi celles reçues. Les lauréats verront leur œuvre reproduite à plus de 4750 exemplaires dans le bulletin municipal 2023 distribué dans chaque foyer de Carignan.